



**CERCLE DES MECENES**  
**BULLETIN D'ADHÉSION**

**Votre engagement** (soutien financier annuel pour la saison 2016-2017) :

**MECENE MELOMANE**

*Soutien financier annuel d'un montant minimum de 500 €*

**Contreparties :**

- Un envoi régulier de la newsletter spécialement réservée aux membres du club, avec des informations exclusives.
- Une présentation avant chaque production sur les œuvres et les compositeurs joués, donnée par Marianne Bécache et Jérôme Pernoo.
- Un dîner annuel\*, pour rencontrer les autres mécènes et l'équipe du Centre de musique de chambre.

**MECENE PARTENAIRE**

*Soutien financier annuel d'un montant minimum de 1 000 €*

**Contreparties :**

- Contreparties précédentes
- Des invitations pour assister à une répétition de la troupe, animée et commentée par Jérôme Pernoo.

**MECENE BIENFAITEUR**

*soutien financier annuel d'un montant minimum de 2 000 €*

**Contreparties :**

- Contreparties précédentes
- Vous êtes invité à une rencontre avec les musiciens de la troupe au cours de la saison du Centre.

*\*aux frais des membres du Club des mécènes.*

**Vos coordonnées :**

Madame

Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

Email :

Je souhaite être cité sur le site internet

Je ne souhaite pas être cité sur le site internet

**Règlement :**

J'adhère au Cercle des Mécènes pour un montant de €

chèque libellé à l'ordre du Centre de Musique de Chambre de Paris

carte bancaire (Visa/Mastercard/ American Express)

virement IBAN : FR76 4225 9000 0341 0200 3837 101 BIC : CCOPFRPPXXX

*Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin d'adhésion complété, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante : Centre de musique de chambre de Paris. Salle Cortot, 78 rue Cardinet, 75017 Paris. Nous vous adresserons à réception un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant du don.*